Table des matières

1. Informations générales 6
1.1 Contacter l'Office de la population ... 6
1.2 Attestations ... 6
1.2.1 Attestation de domicile ou d'établissement ... 6
1.2.1.1 Pour une personne majeure ... 6
1.2.1.2 Pour une personne mineure ... 6
1.2.2 Attestation pour ORP – Office régional de placement ... 6
1.2.3 Attestation pour légitimer le séjour dans une autre commune ... 6
1.2.4 Attestation de départ ... 6
1.2.4.1 Si vous êtes parti pour une autre commune de Suisse ... 6
1.2.4.2 Si vous êtes parti pour l'étranger ... 7
1.2.5 Attestation en vue d'une naturalisation ... 7
1.2.6 Attestation de vie ... 7
1.2.6.1 Document original de votre assurance à estampiller ... 7
1.2.6.2 Etablie par l'Office de la population ... 7
1.2.7 Attestation pour le SAN – Service des automobiles ... 7
1.2.8 Attestation pour les CFF ... 7
1.3 Renseignement sur un habitant ... 7
1.4 Carte déchèterie ... 7
1.4.1 Obtenir une carte ... 7
1.4.2 Perte de la carte ... 7
1.5 Chiens ... 8
1.5.1 Inscription ... 8
1.5.2 Donation ... 8
1.5.3 Décès ... 8
1.6 Propriétaire – Annonces obligatoires pour un locataire ... 8
1.7 Cours de français ... 8
1.8 Demandes relatives aux visas ... 8
1.8.1 Visa pour l'invitation d'une personne en séjour touristique, max. 90 jours ... 8
1.8.2 Prolongation d'un visa Schengen ... 9
1.8.3 Visa de retour ... 9
1.9 Titre de voyage ... 9
1.10 Casier judiciaire ... 9
1.11 Office des poursuites ... 9
1.12 Document d'état civil ... 9
1.13 Informations relatives aux impôts et attestation fiscale ... 9
1.14 Acte de moeurs ... 10
1.15 Légalisation d'une signature ... 10
1.16 Naturalisation suisse ... 10

2. Je suis Suisse 10
2.1 Arrivée ... 10
2.1.1 En résidence principale ... 10
2.1.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud ... 10
2.1.1.2 D'un autre canton ... 11
2.1.1.3 De l'étranger ... 11
2.1.2 En résidence secondaire ... 12
2.1.2.1 Avec une résidence principale en Suisse ... 12
2.1.2.2 Avec une résidence principale à l'étranger ... 13
2.2 Déménagement sur la commune ... 14
2.3 Départ ... 14

© Michel Zeller – Courriel : michel.zeller@montreux.ch

2.4 Carte d'identité et passeport suisse 15
2.4.1 Carte d'identité 15
2.4.2 Passeport 16
2.4.3 Offre combinée (carte d'identité et passeport) 16
2.5 Changement d'état civil (mariage, divorce, changement de nom, veuvage) 16
2.5.1 En Suisse 16
2.5.2 A l'étranger 16
2.6 Séparation / Reprise de vie commune 16
2.6.1 Séparation 16
2.6.2 Reprise de vie commune 16
2.7 Naissance 16

3. Je suis ressortissant Européen (UE/AELE) 17
3.1 Arrivée 17
3.1.1 En résidence principale 17
3.1.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud 17
3.1.1.2 D'un autre canton 18
3.1.1.3 De l'étranger pour travailler 18
3.1.1.3.1 Prise d'activité salariée 18
3.1.1.3.2 Prise d'activité indépendante 18
3.1.1.3.3 Travailleur détaché (prestation de service) 19
3.1.1.3.4 Frontalier 19
3.1.1.3.5 Musicien ou artiste 20
3.1.1.3.6 Rechercher un emploi (plus de 90 jours) 20
3.1.2 Regroupement familial / séjour auprès de la famille 20
3.1.2.1 Regroupement familial auprès du conjoint 20
3.1.2.2 Regroupement familial auprès des parents (enfant moins de 21 ans) 21
3.1.2.3 Séjour auprès de la famille (hors conditions du regroupement familial) 21
3.1.2.4 Séjour auprès du concubin (non marié) 22
3.1.2.5 Sans l'exercice d'une activité (rentier) 22
3.1.3 Etudiants / Doctorants 23
3.1.3.1 Séjour pour études 23
3.1.3.2 Séjour au titre de doctorant, post doctorant 23
3.1.4 Fonctionnaire international et famille 24
3.1.4.1 Retraite d'un fonctionnaire international 24
3.1.4.2 Enfant d'un fonctionnaire international ne pouvant plus bénéficier de la carte DFAE 24
3.1.4.3 Prise d'une activité annexe par un fonctionnaire d'une organisation internationale, d'une représentation étrangère ou d'un membre de sa famille 25
3.1.4.4 Prise d'une activité annexe par du personnel engagé par une organisation, une représentation étrangère ou un fonctionnaire 25
3.1.4.5 Séjour des employés d'organisation spécifiques (CIO/IATA/SITA/AMA), des correspondants de médias, des employés d'administrations étrangères (enseignants d'ambassade) 26
3.1.5 Séjours médicaux et humanitaires 26
3.1.5.1 Séjour aux fins de recevoir des prestations (généralement séjour à des fins médicaux) 26
3.1.5.2 Séjour pour des motifs importants (situation humanitaire) 27
3.1.6 En famille d'accueil 27
3.1.6.1 Adoption 27
3.1.6.2 Séjour pour enfant placé 28
3.1.7 Retour en Suisse 29
3.1.7.1 Avec maintien du permis C demandé avant le départ 29
3.1.7.2 Sans demande de maintien du permis C avant le départ 29
3.1.8 En résidence secondaire 30
3.1.8.1 Résidence principale en Suisse 30
3.1.8.2 En résidence principale à l'étranger 30
3.2 Déménagement sur la commune 31
3.3 Départ 32
3.4 Perte de permis 32

© *Michel Zeller – OFPOP Montreux*

3.5 Permis L 32
3.5.1 Renouvellement 32
3.5.2 Transformation de permis L en permis B 33
3.6 Permis B 33
3.6.1 Renouvellement 33
3.6.2 Transformation du permis B en permis C 33
3.6.2.1 Procédure normale 33
3.6.2.2 Procédure anticipée 34
3.6.3 Demande de maintien du permis B 35
3.7 Permis C 35
3.7.1 Renouvellement 35
3.7.2 Demande de maintien 35
3.8 Changement d'état civil (mariage, divorce, changement de nom, veuvage, séparation, reprise de vie commune) 35
3.8.1 Changement d'état civil en Suisse 35
3.8.1.1 Pas de changement de nom 35
3.8.1.2 Changement de nom 35
3.8.2 Changement d'état civil à l'étranger 36
3.8.2.1 Je suis connu de l'état civil Suisse 36
3.8.2.2 Je ne suis pas connu de l'état civil Suisse 36
3.8.2.3 Séparation 36
3.8.2.4 Reprise de vie commune 36
3.8.3 Changement de nationalité 36
3.8.4 Naissance 36

4. Je suis ressortissant Etat-tiers 37
4.1 Arrivée 37
4.1.1 En résidence principale 37
4.1.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud 37
4.1.1.2 D'un autre canton 37
4.1.1.3 De l'étranger pour travailler 38
4.1.1.3.1 Prise d'activité salariée 38
4.1.1.3.2 Prise d'activité indépendante 38
4.1.1.3.3 Travailleur détaché (prestation de service) 39
4.1.1.3.4 Frontalier 39
4.1.1.3.5 Musicien ou artiste 40
4.1.2 Regroupement familial / Séjour auprès de la famille 40
4.1.2.1 Regroupement familial auprès du conjoint Suisse 40
4.1.2.2 Regroupement familial auprès des parents (enfants mineurs, moins de 21 ans) 40
4.1.2.3 Regroupement familial avec les ascendants 41
4.1.2.4 Regroupement familial auprès du conjoint ressortissant Etats-Tiers titulaire d'un permis B, C ou L 42
4.1.2.5 Regroupement familial auprès des parents ressortissants d'un pays Etat-tiers 42
4.1.2.6 Regroupement familial auprès du conjoint ressortissant d'un pays UE/AELE 43
4.1.2.7 Regroupement familial auprès des parents ressortissants d'un pays UE/AELE 43
4.1.2.8 Séjour du parent auprès de son enfant Suisse 44
4.1.2.9 Séjour du parent auprès de son enfant mineur de nationalité UE/AELE 45
4.1.2.10 Séjour auprès de la famille (hors regroupement familial) 45
4.1.2.11 Séjour auprès du concubin (non marié) 46
4.1.3 En vue mariage 47
4.1.4 Sans l'exercice d'une activité (rentier) 47
4.1.5 Etudiants / Doctorants 48
4.1.5.1 Séjour pour études 48
4.1.5.2 Séjour au titre de doctorant, post doctorant 49
4.1.6 Séjour pour raisons médicales 49
4.1.6.1 Séjour pour raisons médicales 49
4.1.7 Fonctionnaire international et famille 50
4.1.7.1 Retraite d'un fonctionnaire international 50
4.1.7.2 Enfant d'un fonctionnaire international ne pouvant plus bénéficie de la carte DFAE 50

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.1.7.3 Prise d'une activité annexe par un fonctionnaire d'une organisation internationale, d'une représentation étrangère ou d'un membre de sa famille 51
4.1.7.4 Prise d'une activité annexe par du personnel engagé par une organisation, une représentation étrangère ou un fonctionnaire 51
4.1.7.5 Prise d'une activité annexe par du personnel engagé par une organisation, une représentation étrangère ou un fonctionnaire 51
4.1.8 Séjour en raison d'intérêts publics majeurs 52
4.1.9 Séjour pour des motifs importants 53
4.1.9.1 Motifs individuels d'une extrême gravité 53
4.1.9.2 Pour les victimes et les témoins de la traite d'êtres humains 53
4.1.10 En famille d'accueil 54
4.1.10.1 Adoption 54
4.1.10.2 Séjour pour enfant placé 55
4.1.11 Retour en Suisse 55
4.1.11.1 Avec maintien du permis C avant le départ 55
4.1.11.2 Sans demande de maintien du permis C avant le départ 56
4.1.12 En résidence secondaire 57
4.1.12.1 Résidence principale en Suisse 57
4.1.12.2 Résidence principale à l'étranger 57
4.2 Déménagement sur la commune 58
4.3 Départ 58
4.4 Perte de permis 59
4.5 Permis L 59
4.5.1 Renouvellement 59
4.5.2 Transformation de permis L en permis B 59
4.6 Permis B 60
4.6.1 Renouvellement 60
4.6.2 Transformation du permis B en permis C 60
4.6.2.1 Procédure normale 60
4.6.2.2 Procédure anticipée 60
4.6.3 Demande de maintien du permis B 61
4.7 Permis C 61
4.7.1 Renouvellement 61
4.7.2 Demande de maintien du permis C 62
4.8 Changement d'état civil (mariage, divorce, changement de nom, veuvage, séparation, reprise de vie commune) 62
4.8.1 Changement d'état civil en Suisse 62
4.8.1.1 Pas de changement de nom 62
4.8.1.2 Changement de nom 62
4.8.2 Changement d'état civil à l'étranger 62
4.8.2.1 Je suis connu de l'état civil Suisse 62
4.8.2.2 Je ne suis pas connu de l'état civil Suisse 62
4.8.2.3 Séparation 62
4.8.2.4 Reprise de vie commune 63
4.8.3 Changement de nationalité 63
4.8.4 Naissance 63
5. Je suis réfugié 63
5.1 Arrivée 63
5.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud 63
5.1.2 D'un autre canton 64
5.2 Déménagement sur la commune 64
5.3 Départ 65
5.4 Renouvellement 65
5.4.1 Du permis N 65
5.4.2 Du permis F 65
5.4.3 Du permis B réfugié 66

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

5.4.4 Annoncer une prise d'emploi / fin d'emploi 66
5.5 Permis S 66
5.5.1 Arrivée d'une autre commune du canton de Vaud 66
5.5.2 Déménagement sur la commune 66
5.5.3 Départ 67
5.5.4 Renouvellement 67
5.5.5 Perte de permis 67
5.5.6 Infos utiles 67
5.6 Annoncer une prise d'emploi / fin d'emploi 68
5.7 Demander une autorisation de sortie du territoire en tant qu'écolier 68

© *Michel Zeller – OFPOP Montreux*

1. Informations générales

1.1 Contacter l'Office de la population

Situer l'Office de la population : Voir le plan géographique

Par courrier postal : Office de la population de Montreux
Avenue des Alpes 18
Case postale 2000
CH - 1820 MONTREUX 1

Par courriel : population@montreux.ch

Par téléphone : +41 21 962 78 50

L'accès aux guichets de l'Office de la population est possible selon les horaires définis

Il est fortement conseillé de prendre rendez-vous par téléphone afin d'éviter de longues attentes.

1.2 Attestations

1.2.1 Attestation de domicile ou d'établissement

1.2.1.1 Pour une personne majeure

Vous pouvez faire votre demande en ligne (paiement en ligne de CHF 10.-) par le lien suivant : Demande d'attestation en cliquant sur **« eAttestations »**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, vous pouvez faire la demande par courriel à population@montreux.ch ou par écrit en indiquant votre nom, prénom et date de naissance.

L'attestation vous sera alors envoyée par courrier postal B, accompagnée d'une facture de CHF 20.-.

1.2.1.2 Pour une personne mineure

Si vous êtes le titulaire de l'autorité parentale de l'enfant, vous pouvez faire la demande par courriel à population@montreux.ch ou par écrit en indiquant le nom, prénom et la date de naissance de l'enfant.

L'attestation vous sera envoyée par courrier postal B, accompagnée d'une facture de CHF 10.-.

1.2.2 Attestation pour ORP – Office régional de placement

En faire la demande par courriel à population@montreux.ch en indiquant votre nom, prénom et date de naissance. L'attestation vous sera envoyée par courriel. Ceci, gratuitement.

1.2.3 Attestation pour légitimer le séjour dans une autre commune

Vous pouvez faire votre demande en ligne (paiement en ligne de CHF 10.-) par le lien suivant : Demande d'attestation en cliquant sur **« eAttestations »**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, vous pouvez faire la demande par courriel à population@montreux.ch ou par écrit en indiquant votre nom, prénom et date de naissance.

L'attestation vous sera alors envoyée par courrier postal B, accompagnée d'une facture de CHF 20.-.

1.2.4 Attestation de départ

1.2.4.1 Si vous êtes parti pour une autre commune de Suisse

En faire la demande par courriel à population@montreux.ch ou par écrit en indiquant votre nom, prénom, date de naissance et adresse actuelle.

L'attestation vous sera envoyée par courrier postal B, accompagnée d'une facture de CHF 20.-.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

1.2.4.2 Si vous êtes parti pour l'étranger

En faire la demande par courriel à **population@montreux.ch**

Nous vous enverrons une facture d'un montant de CHF 20.-, à payer au préalable.

Dès réception de la preuve du paiement par courriel, nous vous ferons parvenir l'attestation de départ par e-mail.

1.2.5 Attestation en vue d'une naturalisation

En faire la demande par courriel à **population@montreux.ch** ou par écrit en indiquant votre nom, prénom, date de naissance et adresse actuelle.

L'attestation vous sera envoyée par courrier postal B, accompagnée d'une facture de CHF 20.-.

1.2.6 Attestation de vie

1.2.6.1 Document original de votre assurance à estampiller

Envoyer le document signé par vos soins, par courrier postal à l'Office de la population en indiquant votre nom, prénom et date de naissance et N° de téléphone par lequel vous êtes atteignable.

Le personnel prendra contact avec vous pour contrôler votre identité et estampiller le document.

Il vous sera retourné par courrier postal B. Ceci, gratuitement.

1.2.6.2 Etablie par l'Office de la population

En faire la demande par courriel à **population@montreux.ch** ou par écrit en indiquant votre nom, prénom et date de naissance.

L'attestation vous sera envoyée par courrier postal B. Ceci, gratuitement.

1.2.7 Attestation pour le SAN – Service des automobiles

Envoyer le document par courrier postal à l'Office de la population et il vous sera retourné, estampillé, par retour de courrier. Ceci, gratuitement.

1.2.8 Attestation pour les CFF

Envoyer le document **complété et signé par vos soins**, par courrier postal à l'Office de la population et il vous sera retourné, estampillé, par retour de courrier. Ceci, gratuitement.

1.3 Renseignement sur un habitant

Vous pouvez faire votre demande en ligne (paiement en ligne - CHF 10.-) par le lien ci-dessous :

Demande de renseignement en cliquant sur **« Renseignements »**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, vous pouvez faire la demande par courriel à **population@montreux.ch** ou par écrit.

Le renseignement vous sera alors envoyé par courrier postal B, accompagnée d'une facture de CHF 20.-.

1.4 Carte déchèterie

1.4.1 Obtenir une carte

La carte déchetterie vous sera envoyée par courrier postal, dans un délai de 10 jours après votre inscription auprès de l'Office de la population.

Il n'y a qu'une seule carte par ménage.

Si vous n'avez toujours pas reçu votre carte de déchetterie après 10 jours ouvrables, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse **population@montreux.ch**

1.4.2 Perte de la carte

Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

1.5 Chiens

1.5.1 Inscription

Nous envoyer par courriel à **population@montreux.ch** ou par courrier le formulaire suivant. **Télécharger le formulaire pour propriétaire de chien à compléter et signer**

Avec l'annonce d'arrivée citée ci-dessus, fournir les documents :

- Copie du carnet de vaccination de votre chien ou passeport avec le N° d'identification (puce)
- Copie couleur recto-verso de votre pièce d'identité valable
- Si vous êtes exonéré des taxes pour les chiens, nous en fournir la preuve (bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, y compris les prestations complémentaires pour frais de guérison et du revenu d'insertion)

A réception de **TOUS** les documents, nous vous ferons parvenir la fiche AMICUS.

1.5.2 Donation

Nous envoyer par courriel à **population@montreux.ch** ou par courrier le formulaire suivant. **Télécharger le formulaire pour propriétaire de chien à compléter et signer**

1.5.3 Décès

Nous envoyer par courriel à **population@montreux.ch** ou par courrier le formulaire suivant. **Télécharger le formulaire pour propriétaire de chien à compléter et signer**

1.6 Propriétaire – Annonces obligatoires pour un locataire

Nous envoyer par courriel à **population@montreux.ch** ou par courrier le formulaire ci-dessous, dûment complété et signé :

- **Avis d'arrivée d'un locataire à compléter et signer**
- **Avis de départ d'un locataire à compléter et signer**

1.7 Cours de français

Si vous désirez prendre des cours de français, veuillez trouver une liste des cours labellisés FIDE par le lien suivant : **Cours de langue avec label FIDE**

Si vous avez déjà les connaissances linguistiques requises, mais que vous avez besoin d'un certificat de langue dans le cadre d'une demande de permis B ou C, ou dans le cadre d'un naturalisation suisse, veuillez trouver la liste des centres d'examens agréés FIDE par le lien suivant : **Centres d'examen reconnus FIDE**

1.8 Demandes relatives aux visas

1.8.1 Visa pour l'invitation d'une personne en séjour touristique, max. 90 jours

En premier lieu, la personne souhaitant venir en vacances en Suisse doit se rendre **auprès de la représentation suisse dans son pays de domicile** pour y demander le formulaire « Déclaration de prise en charge » celui-ci doit être transmis à l'invitant.

Ce document est valable avec le numéro d'identification ainsi que le timbre de l'ambassade qui l'a émis.

Une fois que l'invitant à reçu ce document et après l'avoir complété et signé, fournir les documents suivants, pour toutes les personnes qui ont signé la déclaration :

- Copie couleur recto-verso de votre/vos pièce(s) d'identité valable(s) ;
- Trois dernières fiches de salaire ;
- Preuves des moyens financiers à une hauteur de € 30'000.- ;
- Extrait de l'office des poursuites ;
- Assurance de frais de rapatriement établie en Suisse, si celle-ci a été établie.

A réception de **TOUS** les documents, nous vous ferons parvenir un bulletin de versement afin de vous acquitter des émoluments dus. Soit CHF 45.- par personne majeur / CHF 55.- par couple.

© *Michel Zeller – OFPOP Montreux*

1.8.2 Prolongation d'un visa Schengen

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile.

Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

1.8.3 Visa de retour

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile, toutefois :

Le visa de retour est délivré dans des situations particulières citées ci-dessous :

- Un étranger qui remplit les conditions pour le règlement de son séjour en Suisse mais n'est provisoirement pas en possession de son autorisation de séjour ou d'établissement (ex. l'administration cantonale a du retard dans le renouvellement de son permis) ;
- Le visa de retour peut être valable pour une durée de 90 jours maximum et permet à son titulaire de sortir provisoirement de notre pays pour pouvoir revenir en Suisse ;
  Il est également valable pour séjourner en tant que touriste dans l'Espace Schengen ;
- Un étranger dont la demande d'autorisation est en suspens, a été autorisé à séjourner en Suisse durant la procédure (ex : décision de justice avec effet suspensif). La durée maximale du visa de retour et de 30 jours.

Pour cela, les personnes demandeuses doivent obligatoirement se présenter au **Guichet du Service de la Population de l'État de Vaud à Lausanne** avec les documents suivants :

- Une photo passeport datant de moins de 6 mois ;
- Un passeport valable plus de 90 jours au-delà de la date du retour prévu.

Tarif :

- CHF 67.- par adulte et enfant dès 12 ans ;
- CHF 39.- par enfant de 6 à 11 ans ;
- Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Ces demandes sont traitées uniquement par le Service de la population de l'État de Vaud à Lausanne, vous devez vous rendre au **Guichet du Service de la Population de l'État de Vaud à Lausanne**. Une décision immédiate vous sera communiquée.

1.9 Titre de voyage

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile. Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

1.10 Casier judiciaire

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile. Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

1.11 Office des poursuites

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile. Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

1.12 Document d'état civil

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile. Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

1.13 Informations relatives aux impôts et attestation fiscale

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile. Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

© *Michel Zeller – OFPOP Montreux*

1.14 Acte de moeurs

Depuis avril 2023, la Municipalité de Montreux **ne délivre plus** d'actes de mœurs. Vous pouvez télécharger le courrier attestant cette décision de l'autorité par **le lien suivant**

1.15 Légalisation d'une signature

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile, ni de la police ni des juges de paix. Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

1.16 Naturalisation suisse

Vous référez aux informations disponibles sur **le lien suivant**

Le service de la commune de Montreux compétent est le Greffe municipal. Vous référez aux informations disponibles par **le lien suivant**

2. Je suis Suisse

2.1 Arrivée

2.1.1 En résidence principale

2.1.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée à remplir et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

2.1.1.2 D'un autre canton

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Soit l'acte d'origine original, soit un certificat individuel d'état civil (copie de toute les pages) ou encore le certificat de famille pour les personnes mariée (copie de toutes les pages) conforme à votre état civil actuel. Pour obtenir ce document, passer par le lien suivant
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Soit l'acte d'origine original, soit un certificat individuel d'état civil (copie de toute les pages) ou encore le certificat de famille pour les personnes mariée (copie de toutes les pages) conforme à votre état civil actuel. Pour obtenir ce document, passer par le lien suivant ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

2.1.1.3 De l'étranger

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Soit l'acte d'origine original, soit un certificat individuel d'état civil (copie de toute les pages) ou encore le certificat de famille pour les personnes mariée (copie de toutes les pages) conforme à votre état civil actuel. Pour obtenir ce document, passer par le lien suivant ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal vierge à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée vierge à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Soit l'acte d'origine original, soit un certificat individuel d'état civil (copie de toute les pages) ou encore le certificat de famille pour les personnes mariée (copie de toutes les pages) conforme à votre état civil actuel. Pour obtenir ce document, passer par **le lien suivant** ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal vierge à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

2.1.2 En résidence secondaire

2.1.2.1 Avec une résidence principale en Suisse

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »** en précisant qu'il s'agit d'un domicile secondaire

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur vierge à compléter et signer**
- Si votre domicile principal se situe **en dehors du canton de Vaud**, l'attestation de légitimation ou d'établissement émise par votre commune de domicile

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. Nous vous enverrons un courrier afin que vous nous fassiez parvenir une nouvelle attestation d'établissement valable, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal et nous vous joindrons un BVR pour vous acquitter des taxes dues.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée secondaire vierge à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si votre domicile principal se situe **en dehors du canton de Vaud**, l'attestation de légitimation ou d'établissement émise par votre commune de domicile

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. Nous vous enverrons un courrier afin que vous nous fassiez parvenir une nouvelle attestation d'établissement valable, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal et nous vous joindrons un BVR pour vous acquitter des taxes dues.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

2.1.2.2 Avec une résidence principale à l'étranger

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »** en précisant qu'il s'agit d'un domicile secondaire

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie de l'acte de vente ou du registre foncier
  Seuls les ressortissants suisses, propriétaires d'un bien foncier en Suisse, peuvent être inscrits en résidence secondaire si leur domicile principal est à l'étranger.
- Attestation de la représentation suisse à l'étranger confirmant que vous êtes bien inscrit comme personne suisse domiciliée à l'étranger

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal sera joint.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée secondaire à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie de l'acte de vente ou du registre foncier
  Seuls les ressortissants suisses, propriétaires d'un bien foncier en Suisse, peuvent être inscrits en résidence secondaire si leur domicile principal est à l'étranger.
- Attestation de la représentation suisse à l'étranger confirmant que vous êtes bien inscrit comme personne suisse domiciliée à l'étranger

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal sera joint.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

2.2 Déménagement sur la commune

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annonce de déménagement en cliquant sur **« déménager dans la commune »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : Télécharger le formulaire d'annonce de déménagement à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

2.3 Départ

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annonce de départ en cliquant sur **« Partir de Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous quittez la commune, suite à une séparation, veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à remplir.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : Télécharger le formulaire de départ à compléter et signer

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous quittez la commune, suite à une séparation, veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

2.4 Carte d'identité et passeport suisse

2.4.1 Carte d'identité

Vous devez vous présenter aux guichets de l'Office de la Population avec les documents suivants :

- Votre ancienne carte d'identité ;
- Si celle-ci n'est plus en votre possession, vous devez nous fournir un avis de perte établi par la police suisse ;
- Une photo passeport récente (-12 mois) - **Voir les critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité**

Il est possible, pour la somme de CHF 15.- de faire des photos dans les locaux de l'Office de la population. Cependant, l'Office décline toute responsabilité si les photos prises ne sont pas conformes.

Avec l'ensemble des documents cités, vous serez reçu au guichet de l'Office de la population pour procéder à la commande de votre nouvelle carte d'identité.

Dispositions particulières pour les mineurs (moins de 18 ans)

L'enfant doit impérativement être présent avec un représentant légal, qui devra présenter sa pièce d'identité. Vous devez vous munir de :

- L'ancienne carte d'identité de l'enfant ;
- Si celle-ci n'est plus en votre possession, vous devez nous fournir un avis de perte établi par un poste de police suisse ;
- Une photo passeport récente (-12 mois) - **Voir les critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité**

Il est possible, pour la somme de CHF 15.- de faire des photos dans les locaux de l'Office de la population. Cependant, l'Office décline toute responsabilité si les photos prises ne sont pas conformes. ***Pour les enfants en bas âge et les bébés, la photo doit être faite chez un photographe spécialisé***

- Si les parents sont mariés, la présence de l'un des parents suffit ;
- Si les parents sont non mariés (célibataires), la présence du parent qui a l'autorité parentale est nécessaire. Dans ce cas, **fournir un document officiel attestant de l'autorité parentale** ;
- Si les parents sont séparés ou divorcés, les deux parents doivent être présents ou le parent absent doit fournir **une procuration dûment signée avec une copie de sa pièce d'identité** **Télécharger la procuration à compléter et signer**

Avec l'ensemble des documents cités, vous serez reçu au guichet de l'Office de la population pour procéder à la commande d'une nouvelle carte d'identité.

Dispositions particulières pour les personnes sous curatelle

Si vous êtes sous curatelle de portée générale (art. 398 CCS) ou sous curatelle de représentation sans l'exercice de vos droits civils (art. 394.2), vous devez vous munir des documents suivants :

- Votre ancienne carte d'identité ;
- Si celle-ci n'est plus en votre possession, vous devez nous fournir un avis de perte établi par un poste de police suisse ;
- D'une photo passeport récente (- 12 mois) **Voir les critères d'acceptation des photos pour passeports et cartes d'identité**

Il est possible, pour la somme de CHF 15.- de faire des photos dans les locaux de l'Office de la population. Cependant, l'Office décline toute responsabilité si les photos prises ne sont pas conformes.

- Décision de la Justice de Paix concernant la mise sous curatelle ;
- Copie de la pièce d'identité du curateur ;
- Si le curateur n'est pas présent au guichet, autorisation écrite de ce dernier concernant la demande de carte d'identité.

Avec l'ensemble des documents cités, vous serez reçu au guichet de l'Office de la population pour procéder à la commande d'une nouvelle carte d'identité.

Tarifs

- Une carte d'identité pour un enfant de 0 à 18 ans est valable 5 ans et coûte **CHF 36.-**
- Une carte d'identité pour un adulte (dès 18 ans) est valable 10 ans et coûte **CHF 71.-**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

2.4.2 Passeport

Vous devez prendre rendez-vous par internet au Centre de Biométrie de Lausanne par le lien suivant : **Commander un passeport suisse**

Tarifs

- Un passeport pour un enfant de 0 à 18 ans est valable 5 ans et coûte **CHF 65.-**
- Un passeport pour un adulte (dès 18 ans) est valable 10 ans et coûte **CHF 145.-**

2.4.3 Offre combinée (carte d'identité et passeport)

Il est possible de commander un passeport et une carte d'identité en une seule fois à un prix préférentiel.

Vous devez prendre rendez-vous par internet au Centre de Biométrie de Lausanne par le lien suivant : **Commander un passeport suisse**

Tarifs

- L'offre combinée pour un enfant de 0 à 18 ans est valable 5 ans et coûte **CHF 78.-**
- L'offre combinée pour un adulte (dès 18 ans) est valable 10 ans et coûte **CHF 158.-**

2.5 Changement d'état civil (mariage, divorce, changement de nom, veuvage)

2.5.1 En Suisse

Aucune démarche n'est nécessaire de votre part. La mutation est transmise à l'Office de la population par l'Etat civil vaudois.

2.5.2 A l'étranger

Contacter **la représentation suisse à l'étranger** ou l'état civil de votre lieu d'origine suisse pour les informer de votre changement d'état civil.

La mutation sera transmise à l'Office de la population par l'Etat civil dès qu'elle aura été transcrite sur le plan suisse.

2.6 Séparation / Reprise de vie commune

2.6.1 Séparation

- Si vous déménagez sur la commune de Montreux suite à la séparation, vous référer au point N°**2.2**.
- Si vous quittez la commune de Montreux suite à la séparation, vous référer au point N°**2.3**.
- S'il n'y a pas de changement d'adresse, nous informer de la séparation **courriel** ou par courrier postal.

2.6.2 Reprise de vie commune

Vous présentez personnellement avec votre conjoint à nos guichets avec les documents suivants :

- Lettre expliquant la reprise de vie commune, dûment signée par les 2 conjoints ;
- Pièce d'identité ou passeport des deux conjoints

2.7 Naissance

Aucune démarche n'est nécessaire de votre part. La naissance de votre enfant est transmise à l'Office de la population par l'Etat civil vaudois.

A réception de cette annonce, nous vous adresserons un courrier afin de convenir d'un rendez-vous pour que vous puissiez réceptionner un carton avec 100 sacs poubelle offerts par la commune.

© *Michel Zeller – OFPOP Montreux*

3. Je suis ressortissant Européen (UE/AELE)

3.1 Arrivée

3.1.1 En résidence principale

3.1.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal vierge à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument dû, soit 30.- par adulte / CHF 20.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée vierge à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre pièce d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument dû, soit 30.- par adulte / CHF 20.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

3.1.1.2 D'un autre canton

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie de votre dernière fiche de salaire ;

  Si vous n'exercez pas d'activité lucrative, copie de vos moyens financiers (Extraits de comptes, autres éléments de fortune).
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si prise d'emploi simultanée à la demande, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de voir si votre présence est nécessaire ou non en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 65.- par adulte / CHF 30.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.1.3 De l'étranger pour travailler

3.1.1.3.1 Prise d'activité salariée

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du contrat de travail ou du formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.1.3.2 Prise d'activité indépendante

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du contrat de travail ou du formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Information sur des démarches entreprises ou planifiées pour la mise en œuvre de l'activité indépendante et le cas échéant l'octroi des autorisations administratives nécessaires ;
- Copie de la demande d'affiliation auprès de la Caisse de compensation pour la reconnaissance du statut d'indépendant ;
- Descriptif de l'activité et business plan comprenant les prévisions de développement ;
- Copie du bail à loyer des locaux de votre entreprise ;
- Copie des justificatifs attestant des ressources financières ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.1.3.3 Travailleur détaché (prestation de service)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du contrat de travail ou du formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Contrat de travail ;
- Contrat de mandat relatif à la prestation de service transfrontalière ;
- Curriculum vitae ;
- Copie des diplômes ;
- Eléments de preuves relatives à la priorité du marché indigène du travail ;
- Formulaire des conditions du détachement ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.1.3.4 Frontalier

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les demandes relatives à un permis frontalier (prise d'emploi, renouvellement du permis ou autres annonces de changements) se font exclusivement par l'intermédiaire du site internet de l'état de Vaud **par le lient suivant.**

Si vous êtes frontalier et que vous avez **une résidence secondaire à Montreux**, vous devez faire la demande de permis mentionnée plus haut, et annoncer votre résidence secondaire à notre office selon le point N°**3.1.8.2**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

3.1.1.3.5 Musicien ou artiste

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Formulaire de demande A7/M8/K9 à compléter et signer avec copie du contrat de travail ou Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.1.3.6 Rechercher un emploi (plus de 90 jours)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.2 Regroupement familial / séjour auprès de la famille

3.1.2.1 Regroupement familial auprès du conjoint

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie de l'acte de mariage ou certificat de famille ou encore d'un acte de partenariat enregistré ;
- Attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers du garant sont assurés de manière durable (dernière fiche de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent du garant Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer
- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.2.2 Regroupement familial auprès des parents (enfant moins de 21 ans)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Si vous êtes mineur et né d'un précédent mariage ou né hors mariage, fournir une copie du document officiel légalisé attestant du droit de garde et/ou de l'autorité parentale confié au parent sollicitant le regroupement familial et l'accord écrit, légalisé du parent restant à l'étranger autorisant le(s) enfant(s) à accompagner l'autre parent en Suisse, à défaut, les éléments démontrant la disparition du parent à l'étranger ou copie de son acte de décès. Ces documents doivent être traduits en français ;
- Copie de l'acte de naissance avec l'indication de filiation ;
- Attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers du garant sont assurés de manière durable (dernière fiche de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent du garant **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.2.3 Séjour auprès de la famille (hors conditions du regroupement familial)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de la pièce d'identité valable ou du permis valable de votre concubin vivant en Suisse ;
- Attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers du garant sont assurés de manière durable (dernière fiche de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent du garant **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.2.4 Séjour auprès du concubin (non marié)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Preuve du lien de filiation avec le(s) membre(s) de la famille séjournant en Suisse (certificat de famille, acte de famille, acte de naissance) ;
- Lettre explicative motivant la nécessité de rejoindre votre famille en Suisse, le cas échéant accompagnée des justificatifs utiles (certificat médical, preuve de leur indigence à l'étranger, etc.) et un descriptif indiquant la composition de toute votre famille (parents, enfants, frères, sœurs, grands-parents) et leur lieu de séjour ;
- Attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers du garant sont assurés de manière durable (dernière fiche de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent du garant **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.2.5 Sans l'exercice d'une activité (rentier)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Lettre explicative indiquant les motifs de la demande et, le cas échéant, les attaches avec la Suisse ;
- Curriculum vitae ;
- Copie des éléments chiffrés relatifs aux revenus financiers et/ou à la fortune ou copie du forfait fiscal conclu avec l'Office des impôts (éventuellement preuve que des démarches sont entreprises dans ce sens) ou **une attestation de prise en charge financière** signée par un garant en Suisse accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

fiches de salaire, extrait de compte, autre éléments de fortune, etc...) et un extrait de l'office des poursuites ;
- Si existant, la copie d'un acte notarié relatif à l'acquisition d'un bien immobilier ou l'extrait du registre foncier ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.3 Etudiants / Doctorants

3.1.3.1 Séjour pour études

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Attestation d'études émise par une école ou un institut de formation reconnu, avec la mention de la durée des études prévues ;
- Justificatifs des propres moyens financiers existants (3 dernières fiches de salaires, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou **une attestation de prise en charge financière** par un garant en Suisse accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) et un extrait de l'office des poursuites de ce dernier ;
- Si vous êtes au bénéfice d'une bourse, fournir la copie des pièces y relatives (montant, durée) ;
- Preuve de paiement des frais d'écolage ;
- Curriculum vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Si vous travaillez en même temps que vous étudiez (15 heures au maximum par semaine), formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.3.2 Séjour au titre de doctorant, post doctorant

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie du contrat de travail ou l'attestation 40 OASA (si l'activité rémunérée est déployée auprès de l'UNIL ou de l'EPFL) ou encore le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.4 Fonctionnaire international et famille

3.1.4.1 Retraite d'un fonctionnaire international

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Certificat de travail ou lettre de la fin des rapports de travail avec l'Organisation internationale ;
- Lettre motivant le souhait de vivre en Suisse durant la retraite ;
- Indication des différents lieux de séjour et d'activité en Suisse ;
- Curriculum vitae ;
- Attestation de l'Organisation internationale concernant le droit aux prestations de la caisse de retraite, à défaut autre(s) justificatif(s) attestant les propres moyens financiers ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.4.2 Enfant d'un fonctionnaire international ne pouvant plus bénéficier de la carte DFAE

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec l'annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de la carte d'identité ou passeport valable de votre enfant ;
- Copie couleur recto-verso de la carte de légitimation du DFAE attribuée au titulaire principal (parent)
- Curriculum vitae précis avec les attestations et certificats des écoles ou emplois suivis en Suisse et à l'étranger ;
- Lettre explicative sur les projets d'avenir ;
- Justificatifs des propres moyens financiers existants (3 dernières fiches de salaires, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou **une attestation de prise en charge financière à compléter et**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

signer par un garant en Suisse accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) et un extrait de l'office des poursuites de ce dernier ;

- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.4.3 Prise d'une activité annexe par un fonctionnaire d'une organisation internationale, d'une représentation étrangère ou d'un membre de sa famille

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec l'annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Carte de légitimation du DFAE attribuée au titulaire principal, soit celle du fonctionnaire en exercice ;
- Attestation « Permis Ci » délivrée par la Mission Permanente à Genève ;
- Copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur vierge à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.4.4 Prise d'une activité annexe par du personnel engagé par une organisation, une représentation étrangère ou un fonctionnaire

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec l'annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Carte de légitimation du DFAE attribuée au titulaire principal, soit celle du fonctionnaire en exercice ;
- Attestation « Permis Ci » délivrée par la Mission Permanente à Genève ;
- Copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.4.5 Séjour des employés d'organisation spécifiques (CIO/IATA/SITA/AMA), des correspondants de médias, des employés d'administrations étrangères (enseignants d'ambassade)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec l'annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Si correspondant de médias, votre carte de presse (accréditation du DFAE ou de l'ONU) ;
- Si enseignant d'ambassade, attestation concernant votre statut, émise par le service de l'enseignement du pays de provenance ;
- Copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.5 Séjours médicaux et humanitaires

3.1.5.1 Séjour aux fins de recevoir des prestations (généralement séjour à des fins médicaux)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Lettre expliquant les prestations qui seront reçues en Suisse ;
- Justificatifs des propres moyens financiers existants (3 dernières fiches de salaires, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou **une attestation de prise en charge financière à compléter et signer** par un garant en Suisse accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) et un extrait de l'office des poursuites de ce dernier ;
- Si le séjour est à des fins médicales ou pour le suivi d'une cure :
  - Certificat médical ;
  - Attestation d'assurance maladie accident ou justificatif démontrant que le coût des soins est assuré. **Plus de renseignements avec ce lien**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.5.2 Séjour pour des motifs importants (situation humanitaire)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Lettre explicative motivant la demande avec les éléments démontrant la situation de détresse ou la situation humanitaire, y compris avec la mention de tous les membres de la famille résidant à l'étranger et les raisons pour lesquelles un séjour dans le pays d'origine n'est pas ou plus possible ;
- Si des motifs médicaux justifient la demande, certificat médical **détaillé** indiquant la nature, la durée du traitement et la nécessité de le suivre en Suisse
- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer
- Justificatifs des propres moyens financiers existants (3 dernières fiches de salaires, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou une attestation de prise en charge financière à compléter et signer par un garant en Suisse accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) et un extrait de l'office des poursuites de ce dernier ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.6 En famille d'accueil

3.1.6.1 Adoption

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de la pièce d'identité valable ou du permis valable des parents adoptifs vivant en Suisse ;
- Décision officielle d'adoption authentifiée, le cas échéant **avec une traduction légalisée en français** (émise par une autorité suisse ou étrangère compétente en la matière) ou une autorisation de placement en vue d'adoption émanant du Service de la protection de la jeunesse (SPJ) avec indication de la date à laquelle l'adoption sera prononcée ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

3.1.6.2 Séjour pour enfant placé

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Copie couleur recto-verso de la pièce d'identité valable ou du permis valable du « parent » d'accueil en Suisse ou encore une adresse du foyer qui accueillera l'enfant ;
- Si existante, décision officielle suisse ou étrangère du placement, ou rapport du Service de protection de la jeunesse (SPJ) avec, le cas échéant, décision d'institution d'une curatelle ;
  - Si décision officielle inexistante, lettre motivant la nécessité du placement avec indication détaillée sur l'existence et l'identité des membres de la famille restés à l'étranger et consentement au placement du représentant légal compétent selon de pays d'origine ;
- Si l'enfant placé est âgé de moins de 15 ans, consentement écrit du ou des parents titulaires de l'autorité parentale, à défaut consentement de l'autorité qui détient l'autorité parentale (avec authentification de la décision nommant l'autorité parentale) ;
- Attestation de prise en charge financière signée par la famille d'accueil en Suisse accompagnée de justificatifs (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autre élément de fortune, etc.), ainsi que la copie de l'extrait de l'Office des poursuites de celui-ci **une attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si l'enfant est placé dans une famille qui n'assume pas la prise en charge financière ou si le placement est prévu dans un foyer/home pour jeunes, indications et justificatifs sur le mode de financement du placement ;
- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous :
Titres de séjour format carte de crédit

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

3.1.7 Retour en Suisse

3.1.7.1 Avec maintien du permis C demandé avant le départ

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Votre permis C ;
- Document attestant que le maintien du permis C a été octroyé avant le départ de la Suisse ;
- Si le permis est échu à votre retour, avis de fin de validité dûment complété et signé Télécharger l'avis de fin de validité à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.1.7.2 Sans demande de maintien du permis C avant le départ

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée EU/AELE à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Preuve du séjour précédent (si à disposition, copie de l'ancienne autorisation de séjour (permis B ou C) ou attestation de domicile
- Lettre explicative indiquant les motifs du départ de Suisse, la date du départ de Suisse, les motifs du retour en Suisse en faisant mention des attaches en Suisse et à l'étranger ;
- Si travail, copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer
- Si vous n'exercez pas d'activité lucrative, attestation de prise en charge financière signée par la famille d'accueil en Suisse accompagnée de justificatifs (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autre élément de fortune, etc.), ainsi que la copie de l'extrait de l'Office des poursuites de celui-ci une attestation de prise en charge financière à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 70.- par adulte / CHF 35.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

3.1.8 En résidence secondaire

3.1.8.1 Résidence principale en Suisse

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**et en précisant qu'il s'agit d'un domicile secondaire

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si votre domicile principal se situe **en dehors du canton de Vaud**, l'attestation de légitimation ou d'établissement émise par votre commune de domicile

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. Nous vous enverrons un courrier afin que vous nous fassiez parvenir une nouvelle attestation d'établissement valable, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal et nous vous joindrons un BVR pour vous acquitter des taxes dues.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée secondaire à compléter et signer
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si votre domicile principal se situe **en dehors du canton de Vaud**, l'attestation de légitimation ou d'établissement émise par votre commune de domicile

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. Nous vous enverrons un courrier afin que vous nous fassiez parvenir une nouvelle attestation d'établissement valable, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal et nous vous joindrons un BVR pour vous acquitter des taxes dues.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

3.1.8.2 En résidence principale à l'étranger

Par internet

Faire votre annonce d'arrivée par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »** en précisant qu'il s'agit d'un domicile secondaire

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie de l'acte de vente ou du registre foncier ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

Seuls les propriétaires d'un bien foncier en Suisse, peuvent être inscrits en résidence secondaire si leur domicile principal est à l'étranger. Cette clause ne concerne pas les frontaliers.

- Attestation confirmant que vous êtes bien inscrit à l'étranger

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée secondaire à compléter et signer**
  - Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
  - Copie de l'acte de vente ou du registre foncier ;
  - *Seuls les propriétaires d'un bien foncier en Suisse, peuvent être inscrits en résidence secondaire si leur domicile principal est à l'étranger. Cette clause ne concerne pas les frontaliers.*
  - Attestation confirmant que vous êtes bien inscrit à l'étranger

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due.
Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due.

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

3.2 Déménagement sur la commune

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre déménagement en ligne** en sélectionnant sur **« Déménagement dans la commune »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 30.- par adulte et CHF 20.- par enfant mineur.

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : **Télécharger le formulaire d'annonce de déménagement à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 30.- par adulte et CHF 20.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

*Informations relatives aux nouveaux permis européens dès le 1er juillet 2021, consultez le lien ci-dessous : **Titres de séjour format carte de crédit***

3.3 Départ

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annonce de départ** en cliquant sur **« Partir de Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous quittez la commune, suite à une séparation, veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : **Télécharger le formulaire de départ à compléter et signer**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous quittez la commune, suite à une séparation, veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.4 Perte de permis

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Attestation de perte/vol établie par un poste de police suisse

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 55.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.5 Permis L

3.5.1 Renouvellement

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis L actuel ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Document relatif à la demande de prolongation du permis L. **Télécharger le document de prolongation L à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
  - Si vous n'avez pas d'activité lucrative, preuve de vos moyens financiers (dernier décompte de chômage, extrait bancaire récent, etc.) ;
  - Si vous êtes étudiant, votre nouvelle attestation d'étude ;

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 70.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.5.2 Transformation de permis L en permis B

Afin de prétendre à un permis B, vous devez être employé pour une durée indéterminée et par un employeur direct. Les sociétés intérims ne sont pas acceptée.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis L actuel ;
- Document relatif à la demande de prolongation du permis L. **Télécharger le document de prolongation L à compléter et signer**
- Copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur vierge à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 70.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.6 Permis B

3.6.1 Renouvellement

Veuillez noter que les demandes de renouvellement peuvent être transmises au plutôt 2 mois avant et au plus tard 2 semaines après l'échéance du permis.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B actuel ;
- Avis de fin de validité dûment complété et signé (document que vous avez reçu par courrier à votre adresse). **Télécharger le document de prolongation B UE/AELE à compléter et signer**
- Copie des moyens financiers (1 dernière fiche de salaire ou relevé bancaire ou décompte chômage si pas d'emploi).

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 70.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.6.2 Transformation du permis B en permis C

3.6.2.1 Procédure normale

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B actuel ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Avis de fin de validité dûment complété et signé (document que vous avez reçu aussi par courrier à votre adresse) et ajouter dans le champ remarque **« Je sollicite le permis C »**. **Télécharger le document de prolongation B UE/AELE à compléter et signer**
- Copie de l'extrait des poursuites (maximum 3 mois) ;
- Copie du contrat de travail avec la durée ;
- Copie des 3 dernières fiches de salaire ;
- Si vous n'avez pas d'activité lucrative, copie d'un relevé bancaire récent, d'un décompte chômage ou attestation de prise en charge financière signée par un garant en Suisse. L'attestation de prise en charge doit être accompagné des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) accompagné de l'extrait des poursuites du garant en Suisse. **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Certificat ou diplôme émanant d'un organe accrédité attestant du niveau A2 à l'oral et A1 à l'écrit en langue française ou document équivalent ou prouver avoir fréquenté une école obligatoire dans une langue nationale pendant 3 ans au minimum ou avoir suivi une formation de degré secondaire (apprentissage, gymnase etc…) ou de degré tertiaire (université, HES, etc…) dispensée dans une langue nationale. Ces exigences linguistiques ne s'appliquent pas aux personnes qui ont grandi dans un pays francophone, ont suivi des études en français, sont déjà titulaires d'un permis C ou ont déposé leur demande avant le 1er mai 2023.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 110.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.6.2.2 Procédure anticipée

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B actuel ;
- Lettre de motivation avec la mention **« Je sollicite une demande anticipée du permis C »** ;
- Avis de fin de validité dûment complété et signé et ajouter dans le champ remarque **« Je sollicite le permis C »**. **Télécharger le document de prolongation B UE/AELE à compléter et signer**
- Copie de l'extrait des poursuites (maximum 3 mois) ;
- Copie du contrat de travail avec la durée ;
- Copie des 3 dernières fiches de salaire ;
- Si vous n'avez pas d'activité lucrative, copie d'un relevé bancaire récent, d'un décompte chômage ou attestation de prise en charge financière signée par un garant en Suisse. L'attestation de prise en charge doit être accompagné des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) accompagné de l'extrait des poursuites du garant en Suisse. **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Certificat ou diplôme émanant d'un organe accrédité attestant du niveau A2 à l'oral et A1 à l'écrit en langue française ou document équivalent ou prouver avoir fréquenté une école obligatoire dans une langue nationale pendant 3 ans au minimum ou avoir suivi une formation de degré secondaire (apprentissage, gymnase etc…) ou de degré tertiaire (université, HES, etc…) dispensée dans une langue nationale. Ces exigences linguistiques ne s'appliquent pas aux personnes qui ont grandi dans un pays francophone, ont suivi des études en français, sont déjà titulaires d'un permis C ou ont déposé leur demande avant le 1er mai 2023.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 110.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

3.6.3 Demande de maintien du permis B

Il n'est pas possible de faire une demande de permis B pour une personne **de nationalité européenne**.

En effet, ces personnes bénéficient du droit à la libre circulation des personnes et si elles souhaitent revenir s'établir en Suisse après un séjour provisoire à l'étranger, elles peuvent se prévaloir de l'accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) et être à nouveau mises au bénéfice d'une autorisation de séjour UE/AELE.

3.7 Permis C

3.7.1 Renouvellement

Veuillez noter que les demandes de renouvellement peuvent être transmises au plutôt 2 mois avant et au plus tard 2 semaines après l'échéance du permis.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis C actuel ;
- Avis de fin de validité dûment complété et signé (document que vous avez reçu par courrier à votre adresse). **Télécharger le document de prolongation C UE/AELE à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 70.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.7.2 Demande de maintien

Veuillez noter que la demande de maintien du permis peut être octroyée pour une durée maximale de 4 ans et que la demande doit être présentée au plus tard après les 6 premiers mois de l'absence de Suisse.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis C actuel ;
- Formulaire de demande de maintien de permis C, dûment complété et signé. **Télécharger le formulaire de maintien du permis C à compléter et signer**
- Si vous n'avez pas encore annoncé votre départ, le formulaire de départ dûment complété et signé. **Télécharger le formulaire de départ à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 65.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.8 Changement d'état civil (mariage, divorce, changement de nom, veuvage, séparation, reprise de vie commune)

3.8.1 Changement d'état civil en Suisse

3.8.1.1 Pas de changement de nom

Aucune démarche n'est nécessaire de votre part. L'information est transmise à l'Office de la population par l'Etat civil vaudois.

3.8.1.2 Changement de nom

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Certificat d'état civil mentionnant votre changement de nom à commander par **le lien suivant**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 55.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.8.2 Changement d'état civil à l'étranger

3.8.2.1 Je suis connu de l'état civil Suisse

Contacter la représentation suisse à l'étranger ou l'état civil du canton de Vaud pour les informer de votre changement d'état civil. **Annoncer un événement d'état civil survenu à l'étranger**

Ceux-ci nous transmettront l'information lorsque qu'elle aura été transcrite sur le plan suisse.

3.8.2.2 Je ne suis pas connu de l'état civil Suisse

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Nouveau certificat d'état civil (acte de mariage, divorce, etc.)

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 55.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.8.2.3 Séparation

- Si vous déménagez sur la commune de Montreux suite à la séparation, vous référez au point N°3.2.
- Si vous quittez la commune de Montreux suite à la séparation, vous référez au point N°3.3.
- S'il n'y a pas de changement d'adresse, nous informer de la séparation par courriel ou par courrier postal.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.8.2.4 Reprise de vie commune

Vous présentez personnellement avec votre conjoint à nos guichets avec les documents suivants :

- Lettre expliquant la reprise de vie commune, dûment signée par les 2 conjoints ;
- Pièce d'identité ou passeport des deux conjoints

3.8.3 Changement de nationalité

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 70.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

3.8.4 Naissance

A la naissance de votre enfant, l'Office de la population reçoit une annonce de l'État civil.

A réception de cette annonce, nous vous adresserons un courrier afin de vous demander de vous présenter à nos guichets avec l'ensemble des documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité valable ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie de l'acte de naissance ou de la communication de naissance.

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°1.1) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation la naissance de votre enfant et de retirer les 100 sacs poubelles offerts par la commune acquitter du montant de CHF 35.- par le permis de votre enfant.*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4. Je suis ressortissant Etat-tiers

4.1 Arrivée

4.1.1 En résidence principale

4.1.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument dû, soit 30.- par adulte / CHF 20.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger l'annonce d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument dû, soit 30.- par adulte / CHF 20.- par enfant mineur + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

4.1.1.2 D'un autre canton

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Lettre motivant la demande de changement de canton et la venue sur le canton de Vaud ;
- Pour les titulaires d'un permis L ou B dont le but du séjour est le regroupement familial, précision sur la situation matrimoniale actuelle ;
- Copie de votre dernière fiche de salaire ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

Si vous n'exercez pas d'activité lucrative, copie de vos moyens financiers (Extraits de comptes, autres éléments de fortune).

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si prise d'emploi simultanée à la demande, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de voir si votre présence est nécessaire ou non en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.1.3 De l'étranger pour travailler

4.1.1.3.1 Prise d'activité salariée

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie du contrat de travail ;
- Formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document à compléter et signer**
- Lettre de motivation de l'employeur avec preuves de recherches sur le marché de l'emploi ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Copie du contrat de travail ;
- Curriculum vitae ;
- Copie des diplômes ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.1.3.2 Prise d'activité indépendante

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document à compléter et signer**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Business plan ;
- Budget prévisionnel ;
- Curriculum vitae ;
- Copie des diplômes ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.1.3.3 Travailleur détaché (prestation de service)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Copie du contrat de travail ;
- Contrat de mandat relatif à la prestation de service transfrontalière ;
- Curriculum vitae ;
- Copie des diplômes ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.1.3.4 Frontalier

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les demandes relatives à un permis frontalier (prise d'emploi, renouvellement du permis ou autres annonces de changements) se font exclusivement par l'intermédiaire du site internet de l'état de Vaud **par le lient suivant.**

Si vous êtes frontalier et que vous avez **une résidence secondaire à Montreux**, vous devez faire la demande de permis mentionnée plus haut, et annoncer votre résidence secondaire à notre office selon le point N°**4.1.12.2**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.1.1.3.5 Musicien ou artiste

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Formulaire de demande A7/M8/K9 à compléter et signer avec copie du contrat de travail ou Télécharger le document à compléter et signer dûment complété et signé ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2 Regroupement familial / Séjour auprès de la famille

4.1.2.1 Regroupement familial auprès du conjoint Suisse

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de l'acte de mariage, certificat de famille ou encore d'un acte de partenariat enregistré (le document doit être établi par l'état civil (voir le point N°1.12) ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (dernière fiche de salaire, extrait de compte. Autres éléments de fortune, etc.) ;
- Si le délai de 5 ans mentionné à l'article 47 de la LEI est dépassé, lettre explicative détaillée sur les motifs du regroupement familial différé ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.2 Regroupement familial auprès des parents (enfants mineurs, moins de 21 ans)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer

  *Les enfants âgés de moins de **15 ans** doivent être mentionnés sur le rapport d'arrivée de leur parent.*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de l'acte de naissance avec indication de la filiation ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ;
- Si le délai de 12 mois pour les enfants de plus de 12 ans et de 5 ans pour les autres cas mentionnés à l'article 47 de la LEI sont dépassés, lettre explicative détaillée sur les motifs du regroupement familial différé ;
- Si l'enfant est né d'un précédent mariage ou hors mariage :
  - Document officiel, légalisé, si nécessaire traduit, attestant du droit de garde et/ou de l'autorité parentale confiés au parent sollicitant le regroupement familial ;
  - Accord écrit, légalisé, si nécessaire traduit, du parent restant l'étranger autorisant l'enfant à accompagner l'autre parent en Suisse ; à défaut, éléments démontrant la disparition du parent à l'étranger ou copie de son acte de décès ;
  - Accord écrit du conjoint du parent pour la prise en charge sous son toit de l'enfant concerné ;
- Si un ou plusieurs enfant(s) mineur(s) ne sont pas compris dans la demande, lettre expliquant pour quels motifs l'unité familiale n'est pas recomposée dans sa totalité et intentions d'avenir quant à/aux enfant(s) mineur(s) demeurant à l'étranger ;
- Pour les enfants de plus de 18 ans, extrait du casier judiciaire étranger s'ils ont fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.3 Regroupement familial avec les ascendants

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Preuve du lien familial (par exemple, acte de naissance de la personne autour de laquelle le regroupement familial s'opère) ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si le délai de 5 ans mentionné à l'article 47 de la LEI est dépassé, lettre explicative détaillée sur les motifs du regroupement familial différé ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.4 Regroupement familial auprès du conjoint ressortissant Etats-Tiers titulaire d'un permis B, C ou L

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de l'acte de mariage, certificat de famille ou encore d'un acte de partenariat enregistré ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ;
- Pour un regroupement familial auprès d'un ressortissant d'un Etat-tiers (sauf permis L), certificat ou diplôme émanant d'un organisme accrédité attestant du niveau A1 en langue française du Cadre européen commun de référence pour les langues, ou document équivalant. A défaut, le document « recommandation en matière d'intégration », dûment complété et signé. **Télécharger le document « recommandation en matière d'intégration » à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document à compléter et signer**
- Si le délai de 5 ans mentionné à l'article 47 de la LEI est dépassé, lettre explicative détaillée sur les motifs du regroupement familial différé
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.5 Regroupement familial auprès des parents ressortissants d'un pays Etat-tiers

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**

  *Les enfants âgés de moins de **15 ans** doivent être mentionnés sur le rapport d'arrivée de leur parent.*
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de l'acte de naissance avec indication de la filiation ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ;
- Si le délai de 12 mois pour les enfants de plus de 12 ans et de 5 ans pour les autres cas mentionnés à l'article 47 de la LEI sont dépassés, lettre explicative détaillée sur les motifs du regroupement familial différé ;
- Si l'enfant est né d'un précédent mariage ou hors mariage :
  - Document officiel, légalisé, si nécessaire traduit, attestant du droit de garde et/ou de l'autorité parentale confiés au parent sollicitant le regroupement familial ;
  - Accord écrit, légalisé, si nécessaire traduit, du parent restant l'étranger autorisant l'enfant à accompagner l'autre parent en Suisse ; à défaut, éléments démontrant la disparition du parent à l'étranger ou copie de son acte de décès ;
  - Accord écrit du conjoint du parent pour la prise en charge sous son toit de l'enfant concerné ;
- Si un ou plusieurs enfant(s) mineur(s) ne sont pas compris dans la demande, lettre expliquant pour quels motifs l'unité familiale n'est pas recomposée dans sa totalité et intentions d'avenir quant à/aux enfant(s) mineur(s) demeurant à l'étranger
- Pour les enfants de plus de 18 ans, extrait du casier judiciaire étranger s'ils ont fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.6 Regroupement familial auprès du conjoint ressortissant d'un pays UE/AELE

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de l'acte de mariage, certificat de famille ou encore d'un acte de partenariat enregistré ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ;
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. Télécharger le document à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.7 Regroupement familial auprès des parents ressortissants d'un pays UE/AELE

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer

  *Les enfants âgés de moins de **15 ans** doivent être mentionnés sur le rapport d'arrivée de leur parent.*
- Copie couleur de votre passeport valable ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de l'acte de naissance avec indication de la filiation ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ;
- Si l'enfant sollicite le regroupement familial alors que le/les parents est/sont déjà en Suisse, lettre explicative détaillée sur les motifs du regroupement familial différé ;
- Si l'enfant est né d'un précédent mariage ou hors mariage :
  - Document officiel, légalisé, si nécessaire traduit, attestant du droit de garde et/ou de l'autorité parentale confiés au parent sollicitant le regroupement familial ;
  - Accord écrit, légalisé, si nécessaire traduit, du parent restant l'étranger autorisant l'enfant à accompagner l'autre parent en Suisse ; à défaut, éléments démontrant la disparition du parent à l'étranger ou copie de son acte de décès ;
  - Accord écrit du conjoint du parent pour la prise en charge sous son toit de l'enfant concerné ;
- Si un ou plusieurs enfant(s) mineur(s) ne sont pas compris dans la demande, lettre expliquant pour quels motifs l'unité familiale n'est pas recomposée dans sa totalité et intentions d'avenir quant à/aux enfant(s) mineur(s) demeurant à l'étranger ;
- Pour les enfants de plus de 18 ans, extrait du casier judiciaire étranger s'ils ont fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.8 Séjour du parent auprès de son enfant Suisse

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de la pièce d'identité suisse de l'enfant ou de son acte de naissance ;
- Document officiel, légalisé, si nécessaire traduit, attestant du droit de garde et/ou de l'autorité parentale confiés au parent sollicitant le regroupement familial ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.9 Séjour du parent auprès de son enfant mineur de nationalité UE/AELE

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie de la pièce d'identité ou du passeport valable de l'enfant de l'enfant (de nationalité UE/AELE) ;
- Copie de l'acte de naissance de l'enfant avec indication de la filiation ;
- Document officiel, légalisé, si nécessaire traduit, attestant du droit de garde et/ou de l'autorité parentale confiés au parent sollicitant le regroupement familial ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.10 Séjour auprès de la famille (hors regroupement familial)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Preuves du lien familial (document d'état civil tel que certificat de famille, acte de naissance, etc.) ;
- Lettre explicative motivant la nécessité de rejoindre la famille en Suisse, le cas échéant accompagnée des justificatifs utiles (certificat médical détaillé, preuve d'indigence à l'étranger, etc.) ;
- Annexe à la lettre précitée indiquant la composition de la famille (parents, enfants, frères et sœurs, grands-parents) et leur lieu de séjour ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.2.11 Séjour auprès du concubin (non marié)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Photocopie d'une pièce d'identité suisse ou d'un permis C, B ou L du concubin en Suisse ;
- Lettre motivant la nécessité du séjour auprès du concubin en Suisse en indiquant les motifs pour lesquels un mariage n'est pas envisagé ;
- Preuves d'une relation stable préexistante depuis un certain temps (preuve d'un logement en commun de comptes bancaires en commun, attestations diverses, etc.) ;
- Pour un regroupement familial auprès d'un ressortissant d'un Etat-tiers (sauf permis L), certificat ou diplôme émanant d'un organisme accrédité attestant du niveau A1 en langue française du Cadre européen commun de référence pour les langues, ou document équivalant. A défaut, le document « recommandation en matière d'intégration », dûment complété et signé. **Télécharger le document « recommandation en matière d'intégration » à compléter et signer**
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.1.3 En vue mariage

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Photocopie d'une pièce d'identité suisse ou d'un permis C, B ou L du/de la fiancé(e) en Suisse ;
- Copie de l'avis de clôture de la procédure préparatoire du mariage émise par l'Office de l'Etat civil avec indication de la date fixée pour la célébration du mariage, à défaut preuve des démarches entreprises auprès de l'Office de l'Etat civil ;
- Pour un regroupement familial auprès d'un ressortissant d'un Etat-tiers (sauf permis L), certificat ou diplôme émanant d'un organisme accrédité attestant du niveau A1 en langue française du Cadre européen commun de référence pour les langues, ou document équivalant. A défaut, le document « recommandation en matière d'intégration », dûment complété et signé. Télécharger le document « recommandation en matière d'intégration » à compléter et signer
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur Télécharger le document à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.4 Sans l'exercice d'une activité (rentier)

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Lettre explicative indiquant les motifs de la demande et démontrant les attaches importantes avec la Suisse (preuve des séjours précédents, membres de la famille résidant en Suisse, etc.) ;
- Engagement formel de n'exercer aucune activité lucrative, ni en Suisse, ni à l'étranger, exception faire de la gestion de sa propre fortune ;
- Curriculum vitae ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ;
- Si existant, copie du forfait fiscal conclu avec l'Office des impôts ;
- Si existant, copie d'un acte notarié relatif à l'acquisition d'un bien immobilier ou extrait du Registre foncier ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.5 Etudiants / Doctorants

4.1.5.1 Séjour pour études

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Formulaire de demande d'autorisation de séjour temporaire pour études dans le canton de Vaud **Télécharger le formulaire à compléter et signer**
- Attestation d'études émise par une école ou un institut de formation reconnu, avec la mention de la durée des études prévues ;
- Attestation de l'école mentionnant le paiement de l'écolage pour le 1er semestre au moins ou confirmation de l'école indiquant que l'étudiant est en mesure de s'acquitter de l'écolage (sauf pour UNIL et EPFL) ;
- Lettre d'intention indiquant les motifs de son choix de suivre des études en Suisse et ses projets d'avenir au terme des études envisagées en Suisse ;
- Si vous êtes au bénéfice d'une bourse, fournir la copie des pièces y relatives (montant, durée) ;
- Curriculum vitae ;
- Engagement formel écrit à quitter la Suisse au terme de l'activité prévue en lien avec la formation ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si vous travaillez en même temps que vous étudiez (15 heures au maximum par semaine), formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.1.5.2 Séjour au titre de doctorant, post doctorant

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant le but des études, les recherches au titre de la formation post-grade avec indication de la date d'obtention du diplôme visé ;
- Formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur ou copie du contrat de travail ou l'attestation 40 OASA (si l'activité rémunérée est déployée auprès de l'UNIL ou de l'EPFL). Télécharger le document à compléter et signer
- Engagement formel écrit à quitter la Suisse au terme de l'activité prévue en lien avec la formation ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.6 Séjour pour raisons médicales

4.1.6.1 Séjour pour raisons médicales

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Certificat médical détaillé relatif à la nature du traitement médical et sa durée prévisible ;
- Attestation de l'hôpital ou du médecin indiquant que le coût du traitement médical est garanti par l'étranger ou informations avec les pièces justificatives sur la manière dont le coût du traitement est assuré, par exemple avec une assurance conclue à l'étranger, une assurance voyage et rapatriement, la garantie d'un tiers ou la prise en charge par une fondation ou un fond particulier, etc. ;
- Lettre expliquant les prestations qui seront reçues en Suisse ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ;
- Engagement formel de quitter la Suisse au terme du traitement médical ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.7 Fonctionnaire international et famille

4.1.7.1 Retraite d'un fonctionnaire international

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Certificat de travail ou lettre de fin des rapports de travail mentionnant la durée des fonctions avec l'Organisation internationale ;
- Lettre motivant le souhait de vivre en Suisse durant la retraite avec mention des attaches existantes avec la Suisse
- Curriculum vitae ;
- Justificatifs des moyens financiers (attestation de l'Organisation internationale concernant le droit aux prestations de la caisse de retraite, autres sources de revenus, fortune personnelle, etc.) ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.7.2 Enfant d'un fonctionnaire international ne pouvant plus bénéficie de la carte DFAE

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Votre carte de légitimation du DFAE ;
- Copie couleur recto-verso de la carte de légitimation du DFAE attribuée au titulaire principal (parent) ;
- Curriculum vitae précis avec les attestations et certificats des écoles ou emplois suivis en Suisse et à l'étranger ;
- Lettre explicative sur les projets d'avenir ;
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

4.1.7.3 Prise d'une activité annexe par un fonctionnaire d'une organisation internationale, d'une représentation étrangère ou d'un membre de sa famille

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Carte de légitimation du DFAE attribuée au titulaire principal, soit celle du fonctionnaire en exercice ;
- Attestation « Permis Ci » délivrée par la Mission Permanente à Genève ;
- Copie du contrat de travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur Télécharger le document à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.7.4 Prise d'une activité annexe par du personnel engagé par une organisation, une représentation étrangère ou un fonctionnaire

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Carte de légitimation du DFAE attribuée au titulaire principal, soit celle du fonctionnaire en exercice ;
- Attestation « Permis Ci » délivrée par la Mission Permanente à Genève ;
- Copie du contrat de travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur Télécharger le document à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.7.5 Prise d'une activité annexe par du personnel engagé par une organisation, une représentation étrangère ou un fonctionnaire

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*

- Copie du contrat de travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document vierge à compléter et signer**
- Si correspondant des médias, votre carte de presse (accréditation du DFAE ou de l'ONU) ;
- Si enseignant d'ambassade, attestation concernant votre statut, émise par le service de l'enseignement du pays de provenance ;
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.8 Séjour en raison d'intérêts publics majeurs

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Lettre d'explication et de motivation ;
- Si séjour pour intérêts culturels importants :
  - Curriculum vitae ;
  - Preuve des réalisations relevant d'un intérêt culturel important (publications, lieux et dates des expositions, filmographie, press-book, articles de presse, etc.)
- Si séjour pour motifs d'ordre politique :
  - Eléments démontrant le motif d'ordre politique (correspondances, articles de presse, pièces juridiques, etc.)
- Si séjour pour intérêts cantonaux majeurs en matière de fiscalité :
  - Engagement formel de n'exercer aucune activité lucrative en Suisse, exception faite de la gestion de sa propre fortune ;
  - Copie du forfait fiscal conclu avec l'Office des Impôts
- Si séjour pour nécessité de la présence dans une procédure pénale :
  - Convocation ou attestation du Juge ou du tribunal confirmant la nécessité de la présence de l'étranger en Suisse avec la durée escomptée du séjour ;
  - Si existant, copie de l'acte notarié relatif à l'acquisition d'un bien immobilier ou extrait du Registre foncier
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

4.1.9 Séjour pour des motifs importants

4.1.9.1 Motifs individuels d'une extrême gravité

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Lettre de motivation expliquant la demande avec les éléments justifiant la situation d'extrême gravité, de détresse ou encore de rigueur ; de plus, raisons pour lesquelles un retour au pays d'origine n'est pas ou plus possible ;
- Si des motifs médicaux justifient la demande :
  - Certificat médical **détaillé** comprenant le diagnostic précis, la durée du traitement et la nécessité de le suivre en Suisse plutôt que dans le pays d'origine et l'évolution probable de l'état de santé ;
  - Informations avec les pièces justificatives sur la manière dont le coût du traitement est assuré
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur Télécharger le document à compléter et signer
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

Demandes en relation avec la situation des clandestins (documents à fournir en plus) :

- Toutes preuves attestant des séjours précédents, ainsi que la continuité des séjours en question (factures mensuelles, abonnements de transports publics, attestation d'assurances, cotisations aux assurances sociales, certificats de salaire, etc.) ;
- Extrait(s) des Offices des poursuites en relation avec le/les lieu(x) de domicile en Suisse des 5 dernières annexées ;
- Si existants, copie des carnets scolaires des enfants ;
- Si existants, éléments démontrant l'intégration (maîtrise de la langue, appartenance à des associations, clubs de sports ou autres, éventuels travaux d'intérêts publics effectués, etc.)

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°1.1) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.9.2 Pour les victimes et les témoins de la traite d'êtres humains

Dans un premier temps, pour l'octroi du délai de réflexion, faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer
- Copie couleur de votre passeport valable ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Lettre explicative relative aux circonstances dans lesquelles la situation de victime ou de témoin de la traite d'êtres humains s'est constituée ;
- Si disponible, copie de rapports de police, dépôts de plaintes pénales ou autres rapports de foyers d'accueil (par exemple, ASTREE ou le centre d'accueil Malley Prairie à Lausanne), etc. ;
- Si disponible, Attestation du Centre lausannois d'aide aux victimes d'infractions (LAVI) indiquant l'annonce de la personne auprès de cet organisme.

Par après, pour l'octroi d'une autorisation de séjour courte durée :

- Provenance des moyens financiers ou explications relatives aux moyens de subsistance nécessaire durant la procédure
- Intentions d'avenir au terme de la collaboration avec les services de police et/ou au terme de la procédure judiciaire
- Si disponible, confirmation des services de police ou de l'autorité pénale relative à la poursuite des recherches policières ou de la procédure pénale avec, le cas échéant, la durée probable de ces opérations
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.10 En famille d'accueil

4.1.10.1 Adoption

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur du passeport valable de l'enfant adopté ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie couleur recto-verso de la pièce d'identité valable ou du permis valable des parents adoptifs vivant en Suisse ;
- Décision officielle d'adoption authentifiée, le cas échéant **avec une traduction légalisée en français** (émise par une autorité suisse ou étrangère compétente en la matière) ou une autorisation de placement en vue d'adoption émanant du Service de la protection de la jeunesse (SPJ) avec indication de la date à laquelle l'adoption sera prononcée ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.10.2 Séjour pour enfant placé

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur du passeport valable de l'enfant adopté ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Visa D relatif au but du séjour, préalablement demandé à la représentation suisse à l'étranger ;

  Si vous n'avez pas de visa D, ou si vous avez un titre de séjour valable émis par un pays d'un Etat UE/AELE, veuillez nous fournir également les documents suivants :

  - *Votre autorisation de séjour valable délivrée par un pays d'un Etat UE/AELE ou une lettre explicative indiquant les raisons pour lesquelles vous n'avez pas de visa D*
- Copie couleur recto-verso de la pièce d'identité valable ou du permis valable des parents d'accueil du foyer/home qui recevra l'enfant ;
- Copie de l'acte de naissance de l'enfant placé ;
- Si existante, décision officielle suisse ou étrangère du placement, ou rapport du Service de protection de la jeunesse (SPJ) avec, le cas échéant, décision d'institution d'une curatelle ;
- Si décision officielle inexistante, lettre motivant la nécessité du placement avec indication détaillée sur l'existence et l'identité des membres de la famille restés à l'étranger et consentement au placement du représentant légal compétent selon de pays d'origine ;
- Consentement écrit du ou des parents titulaires de l'autorité parentale, à défaut consentement de l'autorité qui détient l'autorité parentale (avec authentification de la décision nommant l'autorité parentale) ;
- Si l'enfant est placé dans une famille qui n'assume pas la prise en charge financière ou si le placement est prévu dans un foyer/home pour jeunes, indications et justificatifs sur le mode de financement du placement ;
- Attestation de prise en charge financière signée par la famille d'accueil en Suisse accompagnée de justificatifs (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autre élément de fortune, etc.), ainsi que la copie de l'extrait de l'Office des poursuites de celui-ci. **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur Télécharger le document vierge à remplir
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.11 Retour en Suisse

4.1.11.1 Avec maintien du permis C avant le départ

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Votre ancien permis C ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Document attestant que le maintien du permis C a été octroyé avant le départ de la Suisse ;
- Si le permis est échu à votre retour, avis de fin de validité dûment complété et signé. **Télécharger l'avis de fin de validité permis C OASA à compléter et signer**.
- Justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ou l'attestation de prise en charge financière, accompagnée des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document vierge à remplir**
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).
- *Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

4.1.11.2 Sans demande de maintien du permis C avant le départ

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Avec votre annonce, veuillez joindre les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger le rapport d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Votre ancien permis C ;
- Preuve du séjour précédent (ou attestation de domicile) ;
- Lettre explicative indiquant les motifs du départ de Suisse, la date du départ de Suisse, les motifs du retour en Suisse en faisant mention des attaches en Suisse et à l'étranger ;
- Si en simultané, vous avez trouvez un travail, formulaire avec activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur **Télécharger le document à compléter et signer**
- Si vous n'exercez pas d'activité lucrative, attestation de prise en charge financière signée par un garant en Suisse, accompagnée des justificatifs que les moyens financiers sont assurés de manière durable (dernière fiche de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) ainsi que l'extrait de l'Office des Poursuite récent. **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si le permis est échu à votre retour, avis de fin de validité dûment complété et signé. **Télécharger l'avis de fin de validité permis C OASA à compléter et signer**
- Extrait du casier judiciaire étranger si vous avez fait l'objet d'une condamnation à l'étranger ;
- 1 photo passeport récente (- 6 mois).
- *Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation de votre inscription et vous acquitter des émoluments dus, soit 122.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)*

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.1.12 En résidence secondaire

4.1.12.1 Résidence principale en Suisse

Par internet

3

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée secondaire à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre carte d'identité ou passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si votre domicile principal se situe **en dehors du canton de Vaud**, l'attestation de légitimation ou d'établissement émise par votre commune de domicile

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. Nous vous enverrons un courrier afin que vous nous fassiez parvenir une nouvelle attestation d'établissement valable, éventuellement un questionnaire de détermination fiscal et nous vous joindrons un BVR pour vous acquitter des taxes dues.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

4.1.12.2 Résidence principale à l'étranger

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »** en précisant qu'il s'agit d'un domicile secondaire

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie de l'acte de vente ou du registre foncier
  Seuls les propriétaires d'un bien foncier en Suisse, peuvent être inscrits en résidence secondaire ou Autre (-90 jours/année), si leur domicile principal est à l'étranger.
- Attestation confirmant que vous êtes bien inscrit à l'étranger

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée secondaire à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie de l'acte de vente ou du registre foncier

Seuls les propriétaires d'un bien foncier en Suisse, peuvent être inscrits en résidence secondaire ou Autre (-90 jours/année), si leur domicile principal est à l'étranger.

- Attestation confirmant que vous êtes bien inscrit à l'étranger

Le renouvellement de votre domicile secondaire s'effectuera toutes les années. A cette occasion, nous vous enverrons un courrier avec un BVR afin vous acquitter de la taxe annuelle due.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

4.2 Déménagement sur la commune

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre déménagement en ligne** en sélectionnant sur **« Déménagement dans la commune »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 30.- par personne.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : **Télécharger le formulaire d'annonce de déménagement à compléter et signer**
- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre autorisation de séjour ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 30.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.3 Départ

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annonce de départ** en cliquant sur **« Partir de Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous quittez la commune, suite à une séparation, veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- L'avis de départ : **Télécharger le formulaire de départ à compléter et signer**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous quittez la commune, suite à une séparation, veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.4 Perte de permis

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Attestation de perte/vol établie par un poste de police suisse

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 67.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.5 Permis L

4.5.1 Renouvellement

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis L actuel ;
- Document relatif à la demande de prolongation du permis L. **Télécharger le document de prolongation L à compléter et signer**
- Copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**
  - Si vous n'avez pas d'activité lucrative, preuve de vos moyens financiers (dernier décompte de chômage, extrait bancaire récent, etc.) ;
  - Si vous êtes étudiant, votre nouvelle attestation d'étude

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 102.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.5.2 Transformation de permis L en permis B

Afin de prétendre à un permis B, vous devez être employé pour une durée indéterminée et par un employeur direct (pas de boîte d'intérim).

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis L actuel ;
- Document relatif à la demande de prolongation du permis L et cocher « **Sollicite la transformation de son permis** ». **Télécharger le document de prolongation L à compléter et signer**
- Copie du contrat de travail et le formulaire pour une activité lucrative de plus de 3 mois signé par vous et votre employeur. **Télécharger le document pour une demande d'activité de plus de 3 mois à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 102.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.6 Permis B

4.6.1 Renouvellement

Veuillez noter que les demandes de renouvellement peuvent être transmises au plus tôt 2 mois avant et au plus tard 2 semaines après l'échéance du permis.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis L actuel ;
- Document relatif à la demande de prolongation du permis B. **Télécharger le document de prolongation B à compléter et signer**
- Copie des moyens financiers (1 dernière fiche de salaire ou relevé bancaire ou décompte chômage si pas d'emploi)

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 102.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.6.2 Transformation du permis B en permis C

4.6.2.1 Procédure normale

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B actuel ;
- Avis de fin de validité dûment complété et signé (document que vous avez reçu aussi par courrier à votre adresse) et ajouter dans le champ remarque **« Je sollicite le permis C »**. **Télécharger le document de prolongation B à compléter et signer**
- Copie de l'extrait des poursuites (maximum 3 mois) ;
- Copie du contrat de travail avec la durée ;
- Copie des 3 dernières fiches de salaire ;
- Si vous n'avez pas d'activité lucrative, copie d'un relevé bancaire récent, d'un décompte chômage ou attestation de prise en charge financière signée par un garant en Suisse. L'attestation de prise en charge doit être accompagné des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) accompagné de l'extrait des poursuites du garant en Suisse. **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Certificat ou diplôme émanant d'un organe accrédité attestant du niveau A2 à l'oral et A1 à l'écrit en langue française ou document équivalent ou prouver avoir fréquenté une école obligatoire dans une langue nationale pendant 3 ans au minimum ou avoir suivi une formation de degré secondaire (apprentissage, gymnase etc…) ou de degré tertiaire (université, HES, etc…) dispensée dans une langue nationale. Ces exigences linguistiques ne s'appliquent pas aux personnes qui ont grandi dans un pays francophone, ont suivi des études en français, sont déjà titulaires d'un permis C ou ont déposé leur demande avant le 1er mai 2023.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 122.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.6.2.2 Procédure anticipée

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B actuel ;
- Lettre de motivation avec la mention **« Je sollicite une demande anticipée du permis C »** ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Avis de fin de validité dûment complété et signé (document que vous avez reçu aussi par courrier à votre adresse) et ajouter dans le champ remarque **« Je sollicite le permis C »**. **Télécharger le document de prolongation B à compléter et signer**
- Copie de l'extrait des poursuites (maximum 3 mois) ;
- Copie du contrat de travail avec la durée ;
- Copie des 3 dernières fiches de salaire ;
- Si vous n'avez pas d'activité lucrative, copie d'un relevé bancaire récent, d'un décompte chômage ou attestation de prise en charge financière signée par un garant en Suisse. L'attestation de prise en charge doit être accompagné des justificatifs démontrant que les moyens financiers sont assurés de manière durable (3 dernières fiches de salaire, extrait de compte, autres éléments de fortune, etc.) accompagné de l'extrait des poursuites du garant en Suisse. **Télécharger l'attestation de prise en charge financière à compléter et signer**
- Certificat ou diplôme émanant d'un organe accrédité attestant du niveau A2 à l'oral et A1 à l'écrit en langue française ou document équivalent ou prouver avoir fréquenté une école obligatoire dans une langue nationale pendant 3 ans au minimum ou avoir suivi une formation de degré secondaire (apprentissage, gymnase etc…) ou de degré tertiaire (université, HES, etc…) dispensée dans une langue nationale. Ces exigences linguistiques ne s'appliquent pas aux personnes qui ont grandi dans un pays francophone, ont suivi des études en français, sont déjà titulaires d'un permis C ou ont déposé leur demande avant le 1er mai 2023.

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 122.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.6.3 Demande de maintien du permis B

*Veuillez noter que la demande de maintien du permis peut être octroyée pour une durée maximale de 4 ans et que la demande doit être présentée **avant** le départ de Suisse.*

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable
- Copie couleur recto-verso de votre permis B
- Formulaire de demande de maintien de permis B. **Télécharger le formulaire de maintien du permis B à remplir et signer**
- Si vous n'avez pas encore annoncé votre départ, le formulaire de départ **Télécharger le formulaire de départ à remplir et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 20.- par personne

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.7 Permis C

4.7.1 Renouvellement

Veuillez noter que les demandes de renouvellement peuvent être transmises au plus tôt 2 mois avant et au plus tard 2 semaines après l'échéance du permis.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis C actuel ;
- Document relatif à la demande de prolongation du permis C. **Télécharger le document de prolongation C à compléter et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 92.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

4.7.2 Demande de maintien du permis C

*Veuillez noter que la demande de maintien du permis peut être octroyée pour une durée maximale de 4 ans et que la demande doit être présentée **avant** le départ de Suisse.*

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable
- Copie couleur recto-verso de votre permis C
- Formulaire de demande de maintien de permis C. **Télécharger le formulaire de maintien du permis C à remplir et signer**
- Si vous n'avez pas encore annoncé votre départ, le formulaire de départ **Télécharger le formulaire de départ vierge à remplir et signer**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 65.- par personne

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.8 Changement d'état civil (mariage, divorce, changement de nom, veuvage, séparation, reprise de vie commune)

4.8.1 Changement d'état civil en Suisse

4.8.1.1 Pas de changement de nom

Aucune démarche n'est nécessaire de votre part. L'information est transmise à l'Office de la population par l'Etat civil vaudois.

4.8.1.2 Changement de nom

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Certificat d'état civil mentionnant votre changement de nom à commander par **le lien suivant**

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 67.- par personne

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.8.2 Changement d'état civil à l'étranger

4.8.2.1 Je suis connu de l'état civil Suisse

Contacter la représentation suisse à l'étranger ou l'état civil du canton de Vaud pour les informer de votre changement d'état civil. **Annoncer un événement d'état civil survenu à l'étranger**

Ceux-ci nous transmettront l'information lorsque qu'elle aura été transcrite sur le plan suisse.

4.8.2.2 Je ne suis pas connu de l'état civil Suisse

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Nouveau certificat d'état civil (acte de mariage, divorce, etc.)

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 55.- par adulte et CHF 35.- par enfant mineur.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.8.2.3 Séparation

- Si vous déménagez sur la commune de Montreux suite à la séparation, vous référez au point N°**3.2.**
- Si vous quittez la commune de Montreux suite à la séparation, vous référez au point N°**3.3**.
- S'il n'y a pas de changement d'adresse, nous informer de la séparation **par courriel** ou par courrier postal.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.8.2.4 Reprise de vie commune

Vous présentez personnellement avec votre conjoint à nos guichets avec les documents suivants :

- Lettre expliquant la reprise de vie commune, dûment signée par les 2 conjoints ;
- Pièce d'identité ou passeport des deux conjoints

4.8.3 Changement de nationalité

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour

A réception de l'ensemble des documents requis, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 122.- par personne

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

4.8.4 Naissance

A la naissance de votre enfant, l'Office de la population reçoit une annonce de l'État civil.

A réception de cette annonce, nous vous adresserons un courrier afin de vous demander de vous présenter à nos guichets avec l'ensemble des documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis de séjour ;
- Copie de l'acte de naissance ou de la communication de naissance.

*Contacter **PERSONNELLEMENT** l'Office de la population (voir le point N°**1.1**) afin de **CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS** en vue de la finalisation la naissance de votre enfant et de retirer les 100 sacs poubelles offerts par la commune acquitter du montant de CHF 122.- par le permis de votre enfant.*

5. Je suis réfugié

5.1 Arrivée

5.1.1 D'une autre commune du canton de Vaud

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- Annoncer votre arrivée en ligne en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B, F ou N ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument dû, soit 30.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B, F ou N ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter de l'émolument dû, soit 30.- par personne + la taxe d'inscription de CHF 30.- par personne seule ou CHF 40.- par famille (adultes mariés et/ou enfants mineurs)

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.1.2 D'un autre canton

Les titulaires d'un permis F, N ou B réfugiés ne peuvent pas changer de canton sans y avoir été préalablement autorisé par le SEM. Vous trouverez davantage d'informations sur ce lien.

5.2 Déménagement sur la commune

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre déménagement en ligne** en sélectionnant sur **« Déménagement dans la commune »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B, F ou N ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis et sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 30.- par personne.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : **Télécharger le formulaire d'annonce de déménagement à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B, F ou N ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

A réception de l'ensemble des documents requis et sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 30.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.3 Départ

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annonce de départ** en cliquant sur **« Partir de Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de départ : **Télécharger le formulaire de départ à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Si vous êtes séparé(e), veuillez fournir le jugement officiel de séparation ;
- Si vos enfants sont mineurs, et que vous êtes séparé(e) ou divorcé(e), veuillez fournir la procuration légale ainsi que la copie de la pièce d'identité de l'autre parent. **Télécharger la procuration du représentant légal à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.4 Renouvellement

5.4.1 Du permis N

Les renouvellements des permis N se font automatiquement par le secteur Asile du Service de la population de l'Etat de Vaud. En cas de besoin **contacter la division Asile et retour**

5.4.2 Du permis F

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis F actuel ;
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;
- Si vous travaillez, nous indiquer le nom et l'adresse de votre employeur.

A réception de l'ensemble des documents requis et sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 50.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

5.4.3 Du permis B réfugié

*Veuillez noter que les demandes de renouvellement peuvent être transmises **au plus tôt 2 mois** avant et **au plus tard 2 semaines** après l'échéance du permis.*

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable, si vous en possédez un ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis B actuel ;
- Document relatif à la demande de prolongation du permis B. **Télécharger le document de prolongation B à compléter et signer**
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;
- Si vous ne bénéficiez pas d'une gratuité, copie des moyens financiers (1 dernière fiche de salaire ou relevé bancaire ou décompte chômage si pas d'emploi)

A réception de l'ensemble des documents requis et sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 102.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.4.4 Annoncer une prise d'emploi / fin d'emploi

Toute prise/changement/fin d'activité lucrative par un réfugié doit être annoncée au SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations). Utiliser le lien suivant : **Annoncer une prise/fin d'activité**

5.5 Permis S

5.5.1 Arrivée d'une autre commune du canton de Vaud

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre arrivée en ligne** en sélectionnant sur **« Arriver à Montreux »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis S ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'annonce d'arrivée : **Télécharger l'annonce d'arrivée à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis S ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.5.2 Déménagement sur la commune

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annoncer votre déménagement en ligne** en sélectionnant sur **« Déménagement dans la commune »**

Dans les annexes, veuillez joindre les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis S ;

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de déménagement : **Télécharger le formulaire d'annonce de déménagement à compléter et signer**
- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis S ;
- Copie du bail à loyer ou si vous habitez chez quelqu'un, fournir l'attestation du logeur et la copie du bail à loyer du logeur. **Télécharger l'attestation du logeur à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.5.3 Départ

Par internet

Faire votre annonce par le lien ci-dessous :

- **Annonce de départ** en cliquant sur **« Partir de Montreux »**.

Si vous rencontrez des problèmes avec la démarche en ligne, faites celle-ci par courriel ou par écrit. En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- L'avis de départ : **Télécharger le formulaire de départ à compléter et signer**

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.5.4 Renouvellement

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur de votre passeport valable ;
- Copie couleur recto-verso de votre permis S ;
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;
- Si vous travaillez, nous indiquer le nom et l'adresse de votre employeur.

A réception de l'ensemble des documents requis et sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 50.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.5.5 Perte de permis

Par courrier ou par courriel

Veuillez nous transmettre **TOUS** les documents suivants :

- Copie couleur recto-verso de votre passeport valable ;
- Attestation de perte/vol établie par un poste de police suisse ;
- Si vous êtes au bénéfice d'une gratuité (EVAM, CSR, CSIR, etc.), attestation de gratuité comprenant le nom de toutes les personnes concernées ;

A réception de l'ensemble des documents requis et sans attestation de gratuité, il vous sera adressé un BVR afin de vous acquitter du montant de CHF 50.- par personne.

En fonction de votre dossier, l'Office prendra contact avec vous si nécessaire.

5.5.6 Infos utiles

Toutes les autres informations concernant les permis S sont disponibles sur le site internet de l'Etat de Vaud par le lien suivant : **Statut de protection S**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux

5.6 Annoncer une prise d'emploi / fin d'emploi

Toute prise/changement/fin d'activité lucrative par un réfugié doit être annoncée au SEM (Secrétariat d'Etat aux migrations). Utiliser le lien suivant : **Annoncer une prise/fin d'activité**

5.7 Demander une autorisation de sortie du territoire en tant qu'écolier

Cette démarche n'est pas de la compétence de la commune de domicile. Si vous êtes un- écolier-ère au bénéfice d'un permis N, F ou S et vous souhaitez participer à un voyage d'étude scolaire à l'étranger, vous devez vous adresser directement au Service de la Population de l'Etat de Vaud selon la marche à suivre suivante :**Demander une autorisation de sortie en tant qu'écolier**

© Michel Zeller – OFPOP Montreux